

Le 27 février 2002

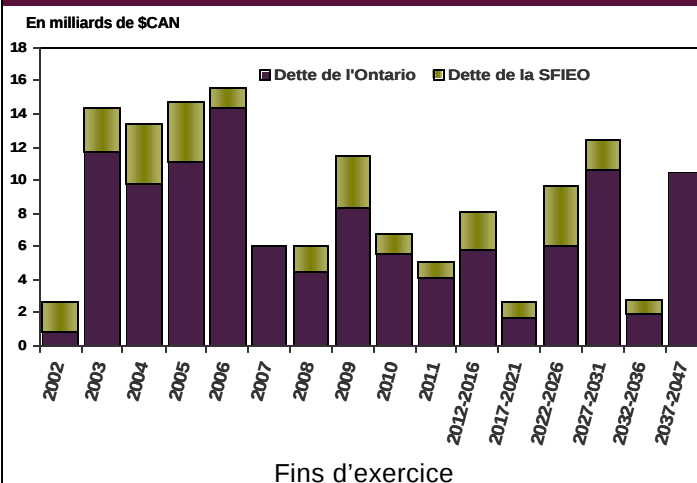
Besoins d'emprunts de la province pour 2001-2002

31 décembre 2001	2001-2002		
(en milliards de \$CAN)	Plan budgétaire	Perspectives actuelles	Modif. par rapport au budget
Excédent/(Déficit)	0,1	0,1	—
Régularisation et consolidation	(2,3)	(3,1)	(0,8)
Dette arrivée à échéance*	(9,6)	(9,5)	0,1
Provision pour rachats anticipés	(1,0)	(1,5)	(0,5)
Autres sources/(Destinations)	—	—	—
Remboursements nets d'organismes/(Prêts à des organismes)	—	—	—
Diminution/(Augmentation) des réserves de liquidité	2,6	2,6	—
Augmentation/(Diminution) des emprunts à court terme	—	—	—
Emprunts auprès du Régime de pensions du Canada	1,1	0,2	(1,0)
Emprunts à long terme sur les marchés publics	9,1	11,3	2,2
dont : contractés		9,1	
restants		2,2	

* La dette arrivée à échéance est inférieure au montant prévu dans le plan budgétaire parce que la province s'est prévaluée de son option sur les obligations à échéance prorogeable.

Nota : Les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des éléments en raison de l'arrondissement des chiffres.

Profil des échéances de la dette à long terme *



* Dette de l'Ontario et de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIEO) au 31 décembre 2001, compte non tenu de la dette à court terme et des autres éléments de passif de la province de l'Ontario et de la SFIEO. Il est présumé que les émissions assorties d'options seront remboursées le plus tôt possible.

La province emprunte au nom de la SFIEO, et celle-ci lui émet des titres de créance en contrepartie.

Mise à jour — emprunts à long terme sur les marchés publics

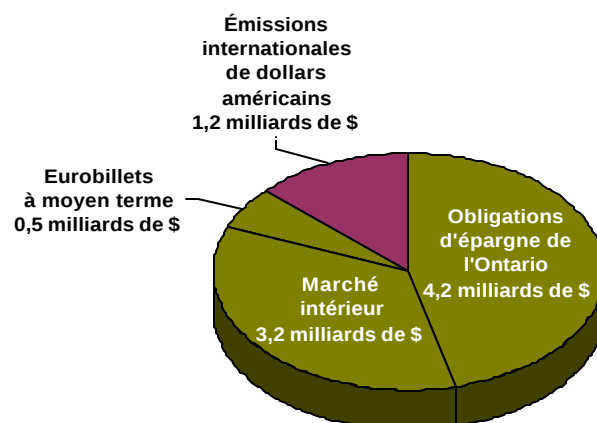
▲ Les emprunts à long terme de la province pour 2001-2002 sur les marchés publics devraient totaliser 11,3 milliards de dollars. La province empruntera un montant de 9,5 milliards de dollars pour le refinancement d'une portion de la dette arrivée à échéance, un montant de 3,1 milliards de dollars aux fins de la régularisation et de la consolidation et un montant de 1,5 milliard de dollars pour l'établissement d'une réserve aux fins du rachat anticipé des obligations.

▲ Au 27 février 2002, la province a emprunté 11,4 milliards de dollars dans le cadre de son programme d'emprunt à long terme sur les marchés publics, ce qui comprend 4,2 milliards de dollars provenant de la campagne de vente de 2001 des Obligations d'épargne de l'Ontario, un nouveau record pour les émissions d'obligations d'épargne provinciales.

▲ Le marché intérieur restera la principale source de financement de l'Ontario en 2001-2002. La province surveillera de près les marchés internationaux pour trouver les occasions d'emprunt avantageuses.

Emprunts à long terme sur les marchés publics, par instrument

9,1 milliards de dollars canadiens contractés au 31 décembre 2001*



* À l'exclusion du rachat de la dette.

Nota : Les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des éléments en raison de l'arrondissement des chiffres.

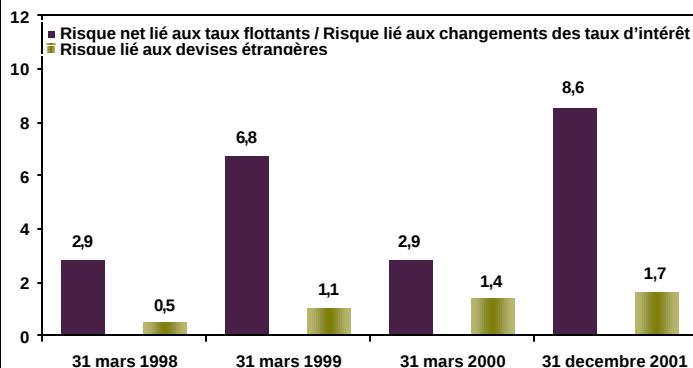
Politiques de gestion de la dette de la province de l'Ontario

La province applique des politiques prudentes de gestion des risques pour réduire ceux liés aux marchés des capitaux tout en conservant la flexibilité nécessaire à son programme d'emprunt.

- ▲ Le risque non couvert de l'Ontario lié aux devises étrangères est limité à 5 % de la dette. Il s'établissait à 1,7 % de celle-ci au 31 décembre 2001.
- ▲ Les risques associés aux changements des taux d'intérêt doivent être limités à 25 % de la dette. Au 31 décembre 2001, le taux d'exposition aux changements des taux d'intérêt (déduction faite des réserves de liquidité) était de 8,6 % de la dette.
- ▲ La province continuera de rechercher les occasions d'emprunter aux taux les plus avantageux possible et d'appliquer un profil des échéances tenant compte de la limite de 25 % imposée aux risques associés aux changements des taux d'intérêt.
- ▲ La cote de crédit minimale des contreparties pour un nouvel échange financier est AA- et pour les investissements du marché monétaire, R1(moyen). Environ 80 % des contreparties approuvées de la province ont une cote de solvabilité d'au moins AA-.
- ▲ Les réserves de liquidité sont maintenues à un niveau suffisant pour permettre au gouvernement de s'acquitter de ses obligations financières à court terme.

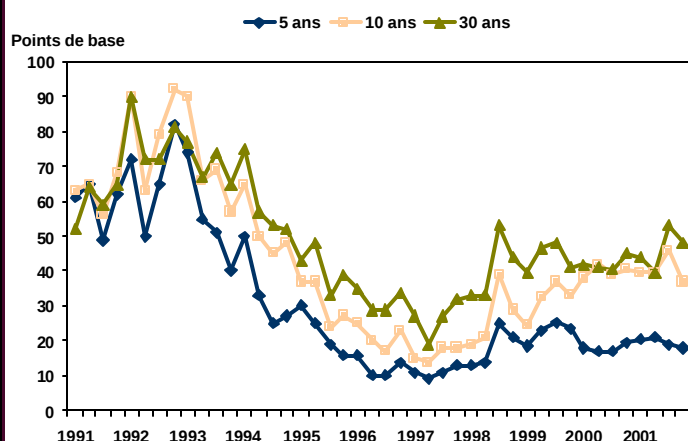
Exposition de la province aux risques liés aux devises étrangères et aux changements des taux d'intérêt

% de la dette totale



Avant le 1^{er} avril 2000, le risque net lié aux taux flottants était la mesure du risque lié aux taux flottants. À compter du 1^{er} avril 2000, la mesure du risque lié aux taux flottants a été modifiée pour devenir le risque lié aux changements des taux d'intérêt et inclut la dette à taux fixe arrivant à échéance dans les 12 mois suivants.

Écart entre le crédit de la province de l'Ontario et les obligations du gouvernement du Canada *



*Source : PCBond

Cotes de solvabilité de la province de l'Ontario

Standard & Poor's : AA

La cote de l'Ontario « découle de l'engagement de la province de continuer à afficher des excédents; de la diminution rapide de la dette financée par les recettes fiscales de la province et de l'économie qui devrait reprendre de la vigueur à moyen terme. »

Moody's : Aa3 Perspectives positives

« Depuis que le gouvernement conservateur a pris le pouvoir au milieu de 1995, il a adopté une politique de réduction du déficit, des impôts et des dépenses. Grâce à l'amélioration constante des résultats financiers, la province a affiché un excédent pour une deuxième année. »

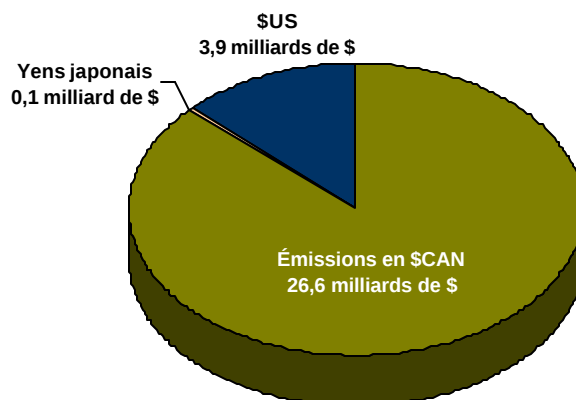
Dominion Bond Rating Service : AA

« La hausse de la cote de l'Ontario (juillet 2001) a résulté de l'amélioration continue du profil financier de la province comme l'illustrent : 1) l'élimination du déficit et l'excédent prévu pour 2001-2002; 2) un meilleur contrôle de la dette; 3) le fardeau fiscal de moins en moins lourd. Le fardeau fiscal porté par la population et les entreprises de l'Ontario est beaucoup moins lourd qu'il y a une décennie. »

Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIEO)

- ▲ L'Office ontarien de financement fournit à la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario les services comptables et bancaires ainsi que les services de gestion de la dette et de la trésorerie nécessaires au service et au remboursement de la dette de l'ancienne société Ontario Hydro.
- ▲ Pour 2001-2002, les emprunts à long terme de la SFIEO devraient totaliser 3,4 milliards de dollars. Au 31 décembre 2001, la SFIEO avait déjà emprunté près de 1,8 milliard de dollars dans le cadre de son programme d'emprunt à long terme sur les marchés publics pour 2001-2002. Le reste des besoins d'emprunt de la SFIEO sera comblé à l'aide d'emprunts à court terme à la suite de la décision de privatiser Hydro One Inc.
- ▲ La dette publique contractée par l'ancienne société Ontario Hydro demeure l'obligation de la SFIEO et continue d'être entièrement garantie par la province de l'Ontario.

Dette en cours de la SFIEO selon la devise *



* Au 31 mars 2001